



DOSSIER DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse de la Fédération nationale de l'ACE

À Paris, le 15 janvier 2019

Conseil national des enfants 2019 : les enfants aussi votent !

Partout en France, des enfants sont mobilisés pour préparer le prochain Conseil national des enfants auquel un délégué par région participera.

Les 23 et 24 février 2019 se tiendra à Paris un rassemblement majeur pour le mouvement des enfants : le Conseil national des enfants de l'Action catholique des enfants (ACE). En effet, depuis plus de 80 ans, l'ACE permet aux enfants de s'exprimer, convaincue qu'ils ne sont pas trop petits pour donner leur avis ! Elle applique en cela les articles 12, 13 et 15 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui est au cœur de l'engagement du mouvement.

Tous les deux ans, le Conseil national, composé de 20 délégués élus âgés de 6 à 15 ans venus des quatre coins de France, est l'aboutissement d'un véritable processus démocratique : campagnes électorales, débats, élections locales, départementales, régionales. Depuis le mois d'octobre, les enfants se réunissent en club et en interclub pour recueillir la parole et les idées des copains, leurs joies et leurs difficultés du quotidien et élire le ou la délégué(e) régional(e) qui les représentera au CNE.

Pour recevoir le dossier de presse, pour plus d'information sur la campagne, pour être mis en lien avec les associations départementales ou pour assister au Conseil national des enfants 2019, contactez Agnès Willaume agnes.willaume@ace.asso.fr 06 87 84 79 61



L'Action Catholique des Enfants (ACE) est une association loi 1901 reconnue d'éducation populaire et membre de l'Église de France. Elle rassemble en département nombre d'enfants de 6 à 15 ans, quels que soient leur culture, leur milieu social, leur religion. En groupes de copains, accompagnés par des adultes attentifs à ce qu'ils vivent et disent, les enfants jouent, discutent et mènent des projets communs. À l'ACE, ils expérimentent une vie basée sur des valeurs humaines et chrétiennes qui leur permet de se construire et de devenir acteurs et citoyens. Ils ont à cœur, à l'appel du pape François, d'agir en périphérie.



CONSEIL NATIONAL DES ENFANTS 2019 : 9 MOIS POUR DONNER LA PAROLE AUX ENFANTS !

Qu'est-ce que l'ACE ?

L'Action Catholique des Enfants (ACE) est une association loi 1901 reconnue d'éducation populaire et membre de l'Église de France. Elle rassemble partout en France les enfants de 6 à 15 ans, quels que soient leur culture, leur milieu social, leur religion. En groupes de copains, accompagnés par des adultes attentifs à ce qu'ils vivent et disent, les enfants jouent, discutent et mènent des projets communs. **Ensemble, ils expérimentent une vie basée sur des valeurs humaines et chrétiennes qui leur permet de se construire et de devenir acteurs et citoyens.**

À l'ACE, nous croyons que les enfants sont des personnes à part entière, capables de s'exprimer, de prendre des responsabilités et de construire le monde de demain. Cette conviction forte, l'ACE s'attache à la défendre dans la société dans l'esprit de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Les enfants au cœur du projet associatif

Les enfants sont LE cœur et AU cœur du projet associatif. En effet, à l'ACE, nous sommes convaincus que les enfants et adolescents « ne comptent pas pour du beurre ». Du haut de leurs 6 – 9 – 12 ou 15 ans, ces citoyens du monde de demain, sont déjà citoyens du monde aujourd'hui ! Ils ont plein de choses à nous dire, pour peu qu'on les écoute, et plein de choses à construire, pour peu qu'on les accompagne. Les adultes ont donc une responsabilité importante dans l'épanouissement des enfants. Leur donner une liberté d'expression et d'action nécessite une attention particulière et un savoir-faire. À l'ACE, petits et grands grandissent ensemble, et ça s'apprend !

Confiance, Joie, Vaillance et Engagement sont les valeurs qui exaltent l'ACE, le mouvement des enfants depuis déjà plus de 80 ans !

Pourquoi un Conseil national ?

Pendant une année complète, les enfants de l'Action catholique des enfants vont expérimenter ensemble la dimension citoyenne et participative du mouvement à travers une démarche nationale dont le point culminant sera le Conseil national des enfants les 23 et 24 février à Paris.

Cette grande aventure se déroulera en trois temps :

- Une campagne électorale dans toutes les régions de France pour relire ensemble la vie des copains, leurs joies, leurs attentes et leurs questionnements pour l'avenir et élire un ou une délégué(e) régionale qui ira les représenter au CNE ;
- Un rassemblement national de deux jours à Paris de tous les délégués régionaux qui tiendront leur Conseil national des enfants. C'est dans ce cadre qu'ensemble, ils élaboreront et voteront une nouvelle résolution pour tous les enfants du mouvement ;
- Un temps de campagne vers les régions et d'appropriation de la nouvelle résolution déclinée en projets locaux par tous les clubs du mouvement.





Julie, déléguée Alsace au conseil 2017 raconte :

« Quand j'ai appris que j'avais été élue déléguée pour l'Alsace, j'ai cru que j'allais tomber dans les pommes ! Je représente les clubs d'Alsace et j'ai porté les paroles de mes copains au Conseil national des enfants à Paris. C'était vraiment trop bien. Je me suis beaucoup amusée et je me suis fait de nouveaux amis. Je l'ai vécu comme une chance parce que c'était mon rêve de servir à quelque chose dans l'ACE. D'ailleurs, j'ai participé à l'écriture de la chanson qui sera liée au nouveau thème d'année. »

Sa maman Isabelle, témoigne : « C'est une opportunité pour Julie de rencontrer d'autres enfants et de partager avec eux leurs idées. Elle se sent vraiment déléguée pour l'Alsace. En ACE, on met toujours les enfants au centre de tout. Ils sont impliqués, ils ne sont pas simples "consommateurs", ils sont surtout acteurs. L'ACE est un endroit où les enfants peuvent s'éveiller socialement et religieusement, avec un regard bienveillant. Ils apprennent le "vivre ensemble" sans que cela ressemble à des leçons de morale. Ils s'y sentent bien et y trouvent leur place. »

2. LE CONSEIL NATIONAL DES ENFANTS 2019

Déroulement

Le Conseil national des enfants est une instance qui se réunit tous les deux ans, en région parisienne.

Il est composé d'enfants et de jeunes, élus démocratiquement par leurs copains après avoir mené campagne localement. Ces délégués venus de toute la France ont alors pour responsabilité de porter les paroles et les vies de leurs jeunes électeurs. Ils expérimentent ainsi le processus démocratique : rencontre, élection, expression et vote d'une résolution nationale.

En 2017-2019, c'est avec le slogan "Plus Fort Ensemble" que les enfants de l'ACE ont choisi d'interpeller la société civile et l'Église, pour parler d'amitié et de solidarité.

Du côté des adultes

Une commission de réflexion et d'animation CNE composée de :

- Marie-Julie Subervie, chargée de la pédagogie à la fédération nationale,
- Agnès Willaume, chargée de la communication à la fédération nationale
- Thibaut Debert, animateur de club du Pas-de-Calais, et délégué CNE 2015
- Nicolas Plichon, administrateur national et membre de l'ACE des Hauts-de-France
- Marina Véron, permanente de l'ACE du Maine-et-Loire
- Marie-Madeleine Drean, permanente de l'ACE de Loire Atlantique





Thibaut : de la délégation régionale à l'animation du Conseil national des enfants !

Peux-tu te présenter ?

Salut ! Je m'appelle Thibaut, j'ai 17 ans et je suis en Terminale scientifique. J'aime sortir avec mes amis, passer du temps avec eux. Ce que j'aime par-dessus-tout, c'est écouter de la musique : un peu de tout, les morceaux du moment et ça dépend de mon humeur.

En 2015, tu étais délégué au Conseil national des enfants de l'ACE.

Peux-tu nous dire ce que cela t'a apporté ?

J'allais avoir 14 ans. Lorsque j'ai été élu par les enfants de l'ACE de ma région, je me suis senti important dans le sens où j'avais un rôle important à jouer. Ce n'est pas rien de voter la résolution de l'ACE pour la France entière !

Peu après, tu es allé à Rome en délégation avec 3 autres enfants de l'ACE pour présenter le Manifeste Pour 1 meilleur à-venir qui était l'aboutissement de la résolution « + d'attention = - de pollution ». Raconte-nous.

J'ai eu cette grande chance de représenter les Top'Ados lors de la rencontre avec le Pape à Rome. Le but était de lui faire savoir ce que vivait l'ACE en France, lui présenter ce qu'est un Conseil national des enfants et surtout lui présenter le Manifeste. Ensuite, tous les enfants de France l'ont présenté au maire de leur ville, à l'évêque de leur diocèse... C'était une sacrée expérience !

Et depuis ?

Cela fait un peu plus d'un an que je suis animateur de club. Avant de me décider vraiment à m'engager, j'ai fait un essai en animant un jeu. Et je me suis senti vraiment à l'aise. J'avais envie de donner de mon temps et de redonner aux enfants ce que j'avais reçu de la part des bénévoles quand j'étais enfant en ACE. Ce que je préfère, ce sont les camps. Le fait d'être H24 pendant deux semaines tous ensemble, on crée des liens très forts entre animateurs et avec les enfants. Toutes les responsabilités que j'ai eues en ACE, en tant qu'enfant et maintenant en tant que responsable, m'ont donné confiance en moi. Pourtant j'étais un grand timide. J'ai même accepté de faire partie de l'équipe d'animation du Conseil national des enfants qui va avoir lieu fin février 2019. J'étais très fier et très ému d'être appelé par le National. J'en ai beaucoup parlé avec mes parents, la permanente et les personnes responsables de l'ACE sur mon département. Ce n'est pas une décision qui se prend à la légère ! J'y ai beaucoup réfléchi. C'est une expérience que je ne pourrai pas vivre deux fois !

3. APRÈS LE CONSEIL NATIONAL : LE LANCEMENT DE LA RÉOLUTION

Et après le CNE ?

À partir du mois de mars, les délégués rentrés dans leur région vont faire connaître la résolution votée au CNE à leurs copains de club, de département et au-delà. Ils sont les ambassadeurs de la résolution et impulsent sa mise en œuvre partout où des clubs sont présents : actions de solidarité, fêtes du jeu, rencontres de quartier ou de village, etc. Tout sera bon pour parler de la thématique choisie et investir le plus grand nombre d'enfants possible dans la dynamique !





Céleste, déléguée Aquitaine au conseil de 2017 raconte :

« Je m'appelle Céleste. J'ai 8 ans. Être déléguée, c'est quand dans ton club de ta région, on t'a choisi pour aller à Paris. Je voulais être déléguée pour que, si quelqu'un me propose des idées, je puisse en parler, qu'on puisse en discuter. Je voulais proposer le thème de l'amitié et j'avais préparé des verbes et des exemples : partager avec sa famille, aider ses grands-parents, respecter ses parents, parler aux autres, agir en aidant son chat à descendre d'un endroit s'il est coincé, participer à une fête et aider à organiser, agir en défendant les maltraités, s'écouter, être ensemble...

Pour moi le thème de l'amitié représente de l'entraide, du partage, c'est bien de défendre ce thème. A l'ACE on peut faire des choses qui sont pour les grands parce qu'on nous prend au sérieux, on est responsables. On a voté avant d'être majeur et ça m'a plu parce qu'il n'y a pas que les grands qui peuvent faire des choses, les petits aussi ! Il y a des gens qui croient que les petits peuvent faire moins de choses que les grands, je pense que c'est le contraire. »

Pour plus d'information sur la campagne, pour être mis en lien avec les associations départementales ou pour assister au Conseil national des enfants 2019, contactez Agnès Willaume agnes.willaume@ace.asso.fr - 06 87 84 79 61



Fédération nationale de l'ACE
63 avenue de la République, 92120 Montrouge
www.ace.asso.fr